

SEANCE DU 10 février 2016

Etaient présents : **M. LACARRERE, Mmes ARTIGUES, MONTEGUT, MM. BOUE, CALVET, PIQUE, Mmes DARMANI, DUCHEIN, ESTRADE.**

Etait excusée : **Mme ZANGHI.**

Secrétaire de séance : **Mme ARTIGUES**

La séance est ouverte à 20 h 30

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée la modification de l'ordre du jour pour discuter de l'aide à la dénomination et à la numérotation des rues.

Approbation de la modification de l'ordre du jour adoptée à l'unanimité des membres présents.

AIDE A LA DENOMINATION ET A LA NUMEROTATION DES RUES.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré avec deux conseillers municipaux Monsieur Font, responsable client de La Poste pour étudier les modalités de cette procédure qui s'avère aujourd'hui indispensable pour faciliter les recherches des secours, des livreurs et la distribution du courriers.

Le coût du service est de 1400€ HT

La numérotation se fera avec un système métrique.

La dénomination des rues sera établie, quartier par quartier, en s'appuyant quand cela sera possible sur l'histoire du village et en officialisant le nom des chemins déjà identifiés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

MODIFICATION DE L'INDEMNITE DES ELUS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une loi impose qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, l'indemnité des Maires des communes de moins de 500 habitants soit obligatoirement portée à son maximum. Cette indemnité passe de 15 % à 17 %.

De la même manière il souhaite que l'indemnité de Véronique Montégut, 2^{ème} adjointe, passe de 5% à 6.6 % afin de reconnaître le travail qu'elle effectue.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de moderniser l'éclairage public et de réaliser des économies, le SDEHG a décidé de porter le taux de subvention de 70 à 80 %.

Après discussion, il est demandé à Monsieur le Maire de prendre rendez-vous avec le SDEHG pour réaliser une étude sur la commune.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il faut poursuivre les travaux favorisant les économies d'énergie. Pour cela il faut prioriser les travaux à l'école maternelle et faire réaliser des devis pour le remplacement des radiateurs électriques, la pose de volets roulants et étudier la pertinence d'une isolation extérieure du mur nord.

La cage d'escalier menant à la salle des fêtes devra être repeinte. Un devis sera demandé pour son inscription au budget 2016.

POINT SUR LE POOL ROUTIER

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des crédits restant au 31/12/2015. Pour l'investissement, ils s'élèvent à 25 121 € et pour l'entretien à 3 107.49 €

Les travaux à prévoir se feront sur :

Chemin de Cantaloup

Chemin communal du moulin à Castelbiague (préparation en vue du goudronnage)

Chemin du Sarat de la lie (purges)

Chemin de la pintole (busage du fossé)

QUETIONS DIVERSES

Les caniveaux PVC de l'école de Saint-Martin sont à changer.

- Relancer le changement des lampes grillées de l'éclairage public.
- Le site internet de la commune sera bientôt prêt. Peut-être en ligne courant mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Fait à MONTASTRUC-de-SALIES, le 11 février 2016

Le Maire,

B.LACARRERE

